Le bulletin
Octobre 2026

Pour nous écrire : bulletin@aadmie.org

Sommaire :

- Juridique
- Scolarité
- OQTF
- Nouvelles de Grâce et de Paris
- Bakary
- Campagne de souscription
- Rendez-vous à venir

Dans ce bulletin, vous trouverez des nouvelles de jeunes comme Grâce ou Bakary et l'annonce du prochain lancement de notre campagne annuelle de financement

Mais c'est aussi avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès d'Élisabeth, membre historique de l'AADMIE. Celleux qui l'ont connue se souviendront de son énergie, de son engagement sans faille pour la cause des MIE et notamment de ceux, nombreux, qu'elle et son compagnon Jean-François ont accueillis et accueillent encore.
Nous adressons toutes nos condoléances et notre sympathie à sa famille et ses proches. Nous pensons particulièrement à son compagnon, Jean-François ainsi qu'à sa fille Armelle.

Juridique



Toujours pas d'audience à signaler ce mois-ci : la nomination d'une nouvelle juge a ralenti le cycle des audiences.
Par contre, l'appel à Bordeaux intenté par le département contre la reconnaissance de minorité de Bassékou (en septembre 2025) a fini par aboutir et sa reconnaissance de minorité par la juge des enfants a été annulée.
Nous étions pourtant parfaitement confiant.e.s sur l'issue de ce jugement en appel puisque la PAF (police aux frontières) avait émis un avis favorable sur les documents d'état civil prouvant la minorité de Bassékou. L'arrêt de la cour d'appel de Bordeaux reprend des passages entiers de l'évaluation de Bassekou par l'ASE ce qui est naturellement assez inquiétant, surtout si le département en revient à une politique d'appels systématiques.
Bref, Bassékou va être repris en charge par l'AADMIE et ce jugement ne l'aidera pas à obtenir un titre de séjour.

juridique@aadmie.org

Scolarité

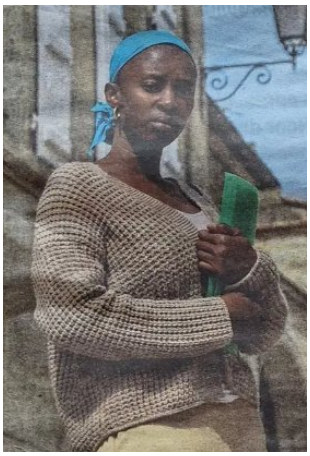
Avec l'accord de la MFR de Triac pour accueillir le dernier jeune arrivé, Oumar, la période d'affectation, toujours un peu délicate, est terminée.
Par contre cette formation en MFR incluant des périodes régulières de découverte en entreprise, nous sommes toujours à la recherche de lieux de stage.
Et pour les jeunes en apprentissage, l'ouverture de compte bancaire est souvent un souci.

scolarite@aadmie.org

OQTF

« Malgré plusieurs rappels (…), nous n'avons toujours aucune nouvelle d'Hervé Demai, le nouveau secrétaire général de la préfecture » écrivions-nous le mois dernier. Malheureusement les choses n'ont pas évolué malgré de nouveaux rappels.
Lors d'une rencontre le 3 octobre, nous avons alerté sur cette situation nos partenaires associatifs (ainsi que politiques et syndicaux) à qui nous avons fait des propositions d'actions communes que nous espérons voir aboutir bientôt. Nous vous en informerons.
L'ensemble des jeunes majeurs que nous suivons et qui ont eu des OQTF sont en attente d'être convoqués au tribunal administratif. S'ils sont protégés par leurs recours en T.A., qui sont suspensifs des OQTF, il n'en reste pas moins qu'ils ne bénéficient pas d'un titre de séjour leur permettant de travailler.

Nouvelles de Grâce et de Paris



Vous connaissez Grâce : elle a fait la une de La Charente Libre il y a un an et elle avait été interviewée par RCF
https://www.aadmie.org/grace-fait-la-une/
https://www.rcf.fr/actualite/tour-de-table?episode=610863
Après plus d'un an, Grâce n'a pas pu être entendue par la juge des enfants : il lui manque une pièce qu'elle n'arrive pas à obtenir du pays. Techniquement, pour les spécialistes, elle a un passeport et un acte de naissance mais il lui manque la réquisition. Cette réquisition du procureur est le document qui a permis qu'un officier d'état civil de son pays lui délivre un acte de naissance. Or nous savons d'expérience que, faute de réquisition, l'avocat du département obtiendra que la juge ne reconnaisse pas sa minorité.
Découragée et/ou inspirée par l'expérience d'autres jeunes de l'AADMIE qui sont allés se faire reconnaitre mineurs ailleurs (cf. bulletin de juillet-aout), Grâce a décidé de tenter sa chance à Paris.
On l'y a refusée sans la ré-évaluer. « Merci » à nouveau au département qui l'a faite inscrire au fichier AEM (Aide à l'Évaluation des Mineurs). Le but de ce fichier AEM, créé en 2019, est exactement celui-ci : empêcher les MIE déclarés majeurs dans un département de tenter leur chance ailleurs. On imagine comment il pourra être utilisé si l'extrême-droite parvient au pouvoir !
Bref. Après avoir été rejetée par l'ASE de Charente, Grâce l'est par celle du 75.
Sauf que la Mairie de Paris (la ville cette fois, et non le département) a mis en place ce que nous demandons à tous les départements et notamment au nôtre : la mise à l'abri des mineurs qui contestent une décision administrative de refus d'assistance éducative.
Pourquoi ce qui semble normal et qui se fait à Paris ne pourrait-il pas être fait en Charente et dans les autres départements ? D'autant que le coût du foncier, donc de l'hébergement des personnes vulnérables y est inférieur.
Donc pour le moment, Grâce est hébergée à Paris jusqu'à ce que la justice décide de son sort.

Bakary

Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir croisé la route de Bakary et à avoir apprécié ce garçon d'une grande gentillesse. Refusé par l'ASE comme tous les jeunes de l'AADMIE, Bakary a atteint ses 18 ans sans pouvoir être entendu par les juges des enfants.

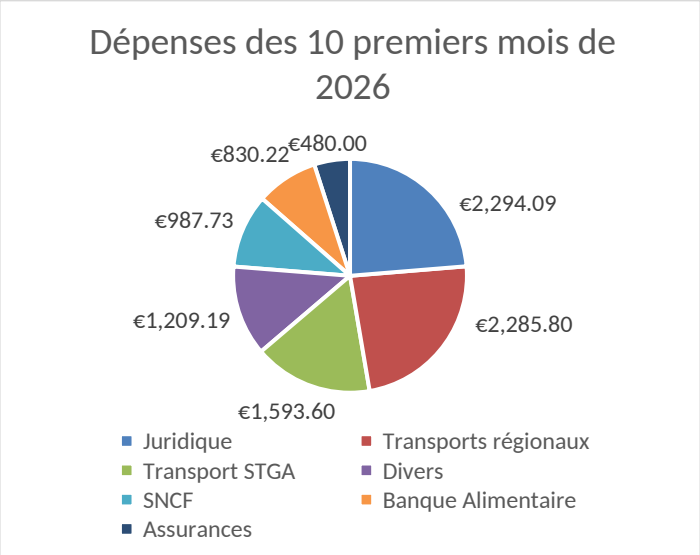
Difficultés supplémentaires pour lui : l'état civil de son pays, le Mali, fonctionne particulièrement mal ce qui compromet les chances de ses jeunes ressortissants. Par ailleurs, sa région natale est actuellement sous influence des groupes djihadistes.



A réception d'une OQTF au 9 juillet BAKARY, sans plus aucune opportunité pour son insertion en France, malgré un contrat d'apprentissage devenu impossible à signer du fait de l'OQTF, a préféré rejoindre seul l'Espagne le 15 août.
Il avait, comme tous nos jeunes MNA, suivi consciencieusement un cursus de 4è / 3è en MFR, fait d'immenses progrès en français et effectué des stages fructueux en restauration où il se projetait.
Il essaye aujourd'hui de s'en sortir en Espagne mais sans papiers et avec des conditions de vie des plus précaires.
Il est l'une des innombrables victimes d'un système qui fait de l'étranger le bouc émissaire de toutes ses difficultés.
Faute de mieux, nous avons ouvert une cagnotte en ligne pour lui venir en aide. Il ne nous est malheureusement pas possible à ce jour de pouvoir soutenir Bakary avec les fonds de l'AADMIE qui restent fragiles et servent en priorité à la sécurité, la scolarité et l'accompagnement juridique des mineurs dont nous nous occupons.
Si vous n'avez pas reçu cette information par mail mais que vous auriez aimé aider Bakary, vous avez jusqu'au 8 novembre pour le faire. Il va de soi que l'intégralité des dons lui sera remise. Et vous bénéficierez des mêmes abattements fiscaux que pour vos dons à l'association.
https://www.helloasso.com/associations/aadmie-resf-16/collectes/pour-bakary

Campagne de souscription

Vous le savez : nous ne vivons toujours que des cotisations et des dons des adhérents et adhérentes. Une exception : une subvention de 1 000€ de la ville d'Angoulême destinée à aider au logement des filles.



Nous avons pris l'habitude de lancer cette campagne de souscription vers la mi-novembre pour plusieurs raisons. Fiscale : on minimise le temps entre le don et la déduction d'impôts pour les donataires imposables. Pécuniaire : on est sorti.e.s des frais de rentrée et pas encore entré.e.s dans ceux des fêtes de fin d'année.
Enfin, savoir combien on a en caisse permet à l'AG de janvier de se projeter avec une bonne visibilité financière.
Ces 10 derniers mois, nous avons déjà dépensé plus de 9 600 € répartis comme indiqué sur ce graphique.
Un appel aux dons sera largement diffusé aux alentours du 15 novembre, par mail et sur les réseaux sociaux. La campagne durera jusqu'à la fin de l'année 2026.
Mais nos meilleurs ambassadeurs et ambassadrices, resteront toujours nos adhérent.e.s : c'est sur vous que nous comptons pour relayer ces appels auprès de vos proches.

Nous récoltons les fonds en espèces, en chèques mais le plus simple est de verser et faire verser en ligne sur Heloasso. Il n'y a aucune commission ni retenue : tout l'argent versé arrive à l'AADMIE, HeloAsso se paye sur les « tips », les pourboires que vous pouvez leur laisser… ou pas. Et comme la souscription est permanente de fait, l'adresse est toujours la même.
https://www.helloasso.com/associations/aadmie-resf-16/formulaires/1

Rendez-vous à venir



Restitution, le 12 novembre, des travaux réalisés cet été par les jeunes de l'AADMIE. Ce sera le 12 novembre au cinéma de la Cité. Comme c'est écrit sur l'affiche en fait…

Prochain CA ouvert
Mercredi 18 novembre, de 18h30 à 20h00
à la MPP, 182 rue de Périgueux - Angoulême
Ce CA ouvert sera le dernier en 2026 : nous allons passer à un rythme moins soutenu :
un CA ouvert pour chaque « période scolaire », c'est-à-dire entre deux périodes de vacances

Le CA : Agnès Duqueroix, Alix Vincendet, Geneviève Noël, Hicham El Khoutabi
Isabelle Claire, Laura Ledoux, Sylvie Salomon, Romain Treppoz

AADMIE - RESF16 - https://aadmie.org
(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)
182, rue de Périgueux 16000 Angoulême
07 51 24 49 91 - aadmie.resf16@gmail.com